

Blason de la commune de Veyrières (Cantal)

La commune de Veyrières a son blason. Il a pour but d'identifier la commune grâce à des caractéristiques propres à elle.

Le blason a été créé bénévolement par M. Jean-François BINON, héraldiste amateur.

Dans sa séance du 18 juillet 2022, le conseil municipal de Veyrières a adopté le projet de blason suivant diverses propositions de M. BINON.

Le blason retenu est donc le suivant :



➤ En voici sa description héraldique :

« Coupé ondé: au 1er parti au I de gueules au clocher du lieu d'or ouvert de sable et ajouré de deux pièces du champ , chacune chargée d'une cloche d'argent , au II d'argent au chêne de sinople englanté d'or, au 2e d'azur au pont isolé d'une arche d'or maçonné de sable »

➤ Explication des termes héraldiques :

- * coupé ondé = blason séparé en 2 horizontalement avec une ligne ondulée
- * parti = blason séparé en 2 verticalement
- * gueules = couleur rouge
- * du lieu = (église) de la commune

- * ouvert = quand la porte est de couleur différente du reste du bâtiment
- * sable = couleur noire
- * ajouré = quand les fenêtres sont de couleur différente du reste du bâtiment
- * du champ = (même couleur que) le fond du blason
- * sinople = couleur verte
- * englanté = quand les glands sont de couleur différente de celle du chêne
- * isolé = ici le pont ne touche pas les bords du blason
- * maçonné = quand on voit la trace des briques

➤ **Explication des symboles :**

- * le clocher de l'église sainte croix = symbolise celle de la commune
- * les ondes = symbolisent la Dordogne et la Sumène qui arrosent la commune
- * le chêne = commune boisée à près de 45 % de sa superficie et comportant de remarquables chênes centenaires au bord de ses routes et chemins
- * le pont = symbolisant le pont des Monges qui permettait le passage entre Bort et Argentat

Fait à Veyrières, le 18 juillet 2022

Mme Catherine MAISONNEUVE
Maire de Veyrières

